

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT**N ° 2566**

présenté par
M. Fasquelle

AVANT L'ARTICLE 4

À la fin de l'intitulé du chapitre III, substituer aux mots :

« de coordination »

les mots :

« d'adaptation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence et de rédaction.